

du support avec Monsieur Sylvain BAS. Ainsi, après avoir rappelé ce qu'est un PLUi et les étapes clés de sa préparation, le diagnostic a été décliné dans ses différents thèmes. Les trois principes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été repris. La construction du projet réglementaire a ensuite été énoncée dans ses perspectives chiffrées pour la partie habitat et développement économique, avant de projeter les différents plans/documents du PLUiH portant la traduction réglementaire du projet.

Actuellement, les conseils communaux sont amenés à prendre une délibération pour donner un avis sur le projet, tout comme les personnes publiques associées, consultées pour avis. Une enquête publique sera ouverte pour une durée de 31 jours minimum à compter de septembre 2019. Des permanences auront lieu en notre mairie de La Devise les vendredi 20 septembre et mardi 8 octobre 2019 de 14h à 17h. En novembre 2019, d'éventuelles modifications pourront être apportées et le projet devrait recevoir approbation en décembre 2019 ou janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Aunis Sud.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire explique qu'il convient de mettre en place un nouveau régime indemnitaire pour les agents : le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Séjours, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Madame Claire GUILLOTEAU présente le nouvel outil indemnitaire. Le Conseil Municipal, dès qu'il sera finalisé et validé par le Comité Technique du Centre de Gestion 17, sera amené à délibérer. Monsieur le Maire précise qu'une réunion a eu lieu avec les agents pour les prévenir de l'avancée du dossier, et qu'il est allé au Centre de Gestion pour échanger sur le sujet.

L'appel d'offres pour le marché à procédure adaptée concernant les travaux d'accessibilité de la maternelle est clôturé et les entreprises ont été retenues pour chaque lot. Le montant des devis s'élève à 80 325,99 € avec options (80 941,95 € de dépense subventionnable prévu pour les demandes de subventions). Les travaux doivent débuter lundi 8 juillet 2019.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré avec les maires-délégués et les adjoints Monsieur et Madame DRAI, gérants de l'épicerie, pour la location de la réserve. Le local est prêt, mais ils n'ont pas encore donné réponse de leur décision pour louer.

Le Syndicat Mixte Charente-Aval s'est réuni récemment. Monsieur Richard DUBOIS accompagne Monsieur le Maire aux différentes rencontres pour défendre le territoire.

Un rallye touristique automobile est organisé par le Foyer Rural de Doeuil sur le Mignon le dimanche 21 juillet prochain sur le thème de « La guerre de 100 ans ». Des véhicules stationneront sur notre commune choisie comme étape à Chervettes sur la place pour un jeu avec questions dans le petit abri en cas de pluie, et à Vandré autour de l'église et du lavoir.

Le RAM « Grains de Soleil » en partenariat avec le service enfance/jeunesse de la CDC Aunis Sud organise leur manifestation annuelle « Cap Loisirs » à Vandré le 8 juin 2019 toute la journée. Les rues Eléonore d'Olbreuse et Percheron seront fermées à la circulation jusqu'à la salle des fêtes. La manifestation se déroulera en partie à la bibliothèque, dans la salle de motricité de la maternelle, à la salle des fêtes, la piscine, sur l'aire de loisirs de l'Obrée et sur le stade de football. 500 à 800 personnes sont attendues pour l'évènement.

Le lendemain, dimanche 9 juin 2019, l'Association de Parents d'Elèves proposera un vide-greniers sur le stade.

Et la matinée du lundi 10 juin 2019, l'Etoile Amicale Populaire Vandréenne (EAPV) lâchera des truites pour un concours de pêche au petit lac de l'Obrée à destination des enfants de la commune, telle que la convention entre la commune et l'association le prévoit.

Le Tour Cycliste Poitou-Charentes empruntera nos routes les 27 et 28 août prochains, comme les années précédentes.

Un appel à candidatures a été distribué dans les boîtes aux lettres pour constituer une équipe d'enfants, adultes et adolescents représentant la commune aux jeux intervillages organisés cette année à Saint Mard le 7 juillet 2019.

Monsieur le Maire a été informé très récemment que la Direction des Infrastructures du Département avait prévu des travaux sur la départementale 114 rue de Verdun pour la reprise des trottoirs devant la pizzeria notamment. La circulation sera donc perturbée le temps des travaux prévus du 27 au 29 mai inclus.

Monsieur Daniel ROUSSEAU, ainsi que les agents techniques, sont remerciés par Monsieur le Maire pour la remise en état du boulodrome de l'aire de loisirs à Vandré, tant attendue par les adeptes de la pétanque.

Un point est fait sur la tenue des bureaux de vote des élections européennes pour le scrutin du 26 mai 2019.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Marie ALLEAU qui lui a demandée au préalable de la réunion. Monsieur ALLEAU souhaite informer le conseil municipal de sa décision de démissionner du conseil. Monsieur ALLEAU souhaitait intégrer l'équipe municipale pour s'occuper de la voirie. Il remercie Monsieur le Maire pour sa confiance, et reste persuadé d'avoir rempli ses missions. Suite à des litiges avec des riverains de la commune, Monsieur ALLEAU déplore avoir entendu

des réflexions désobligeantes à son égard d'un point de vue personnel. Monsieur ALLEAU s'est dit conscient que les fonctions d'élus pouvaient amener les habitants à formuler des critiques et remarques mais ne tolère pas qu'on puisse l'atteindre personnellement. Il a donc décidé de se retirer du conseil municipal en démissionnant de ses fonctions pour s'occuper sereinement de ses enfants et petits-enfants. Monsieur le Maire remercie Monsieur ALLEAU pour ce qu'il a pu donner à la commune par ses compétences et connaissances en matière de voirie en qualité d'expert professionnel. Monsieur le Maire rappelle comme il est difficile par moments d'être à la place d'élus. Il dit avoir proposé à Monsieur ALLEAU de se mettre en retrait plutôt que de démissionner, mais respecte sa décision.

Monsieur Samuel MADEUX demande si la fête de l'été aura lieu cette année, tout comme le feu d'artifices. Il a demandé un devis à la société BREZAC qu'il a reçu. Le budget reste identique, tout comme les conditions de l'an dernier. Monsieur le Maire souhaite que la sécurité et notamment les distances réglementaires soient respectées. Monsieur Patrick PERRIN répond que le Comité Associatif La Devisse a prévu de se réunir prochainement pour l'organisation de la fête.

Fin de séance : 22h45.

Fait à VANDRÉ – LA DEVISE, le 27 mai 2019

**Le Maire,
Pascal TARDY**

